# G10

## CHANGER D'ECHELLE, CHANGER DE VISION

# Édito :

### ASSURER NOTRE ATTRACTIVITÉ

En 2005, la démarche du G10 est née de constats et de faits. Elle n'a pas été décrétée d'en haut, mais voulue par des élus de terrain, confrontés au déclin démographique de leurs territoires.

Au-delà des nuances partisanes et même des alternances, nées des élections municipales de 2008, 10 territoires de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne ont décidé librement de travailler ensemble à la défense et au développement d'intérêts partagés.

**Pourquoi ?**

Tout d'abord parce que nous formons un territoire vécu, c'est-à-dire un territoire défini par les comportements même de ses habitants et de ses acteurs économiques. Le G10 est un territoire réel qui ne relève d'aucun diktat et d'aucune planification abstraite. Par ailleurs, l'ambition que nous partageons n'est pas seulement de nous organiser entre nous, mais surtout d'assurer notre attractivité vis-à-vis de l'extérieur, mais aussi vis-à-vis de ceux qui sont formés sur notre territoire.

**Nous sommes situés entre deux « mastodontes » :**

• à l'ouest, le Grand Paris, en cours de constitution, et ses millions d'habitants ;

• à l'Est, le Sillon Lorrain avec 1,2 million d'habitants et qui, demain, ambitionne de participer à une grande région transfrontalière entre la France, le Luxembourg et l'Allemagne.

Il est clair qu'il nous faut atteindre une « masse critique » pour peser dans le Nord-est de la France. Le G10 (avec ses quelques 720.000 habitants) est bien la seule échelle cohérente pour répondre à cette nouvelle cartographie qui se dessine sous nos yeux.

**Il s'agit, à la fois, de traiter des problématiques concrètes des habitants (transport, emploi, formation...), mais aussi d'avoir toute sa place dans la compétition entre territoires.**

Bien sûr, travailler à cette échelle n'exclut pas des rapprochements et des coopérations entre certains membres du G10. Pour autant, c'est seulement tous ensemble - et dans le respect de nos différentes identités - que nous pourrons répondre au défi qui se pose à nous : celui d'être vraiment en capacité de peser sur notre avenir. C'est là que réside notre intérêt bien compris.

*Franck Leroy*
*Président de l'association*
*Maire d'Epernay*

### LE G10 ACCUEILLI À VITRY-LE-FRANÇOIS

Ville et Communauté de Communes de
**Vitry-le-François**
République Française - Département de la Marne

Cette matinée du 21 janvier dernier a été l'occasion pour les élus de faire le point sur l'avancement des dossiers et sur le travail des commissions thématiques qui se poursuit activement dans les domaines du développement durable, de l'économie, de la mobilité, de la formation, de la culture, du tourisme, du patrimoine et du sport, et de débattre du phénomène de métropolisation à l'heure de la réforme des collectivités. Notons que cette réflexion collective des élus a été éclairée par la présence de Dominique Gros, Maire de Metz, qui a explicité l'exemple réussi et toujours en voie d'avancement du « Sillon Lorrain », qui regroupe les villes d'Epinal, Metz, Nancy et Thionville.

Jean-Pierre Bouquet, maire de Vitry-le-François

Jean-Pierre Bouquet, maire de Vitry-le-François, a salué la démarche de l'Association du G10.

*« Convaincu de la nécessité d'une stratégie métropolitaine, seule en mesure de redonner attractivité et dynamisme à nos collectivités. Le pôle métropolitain nous offrirait une organisation institutionnelle et nous permettrait de mobiliser des moyens autour d'actions d'intérêt métropolitain. Travaillons tous ensemble en prenant en compte toutes les propositions comme des contributions à la réflexion collective. Notre réussite dépend de notre volonté politique de coopérer et d'agir ensemble pour fédérer le rural et l'urbain autour d'une organisation institutionnelle minimale pour exister. »*

Un véritable travail de mise en réseau est ainsi engagé entre ces 10 agglomérations.

**MERCI !**

L'Association pour le développement de l'espace métropolitain « G10 », regroupant Maires et Présidents d'intercommunalité de dix agglomérations de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne, tenait à remercier Jean-Pierre Bouquet, Maire et Président de la Communauté de Communes, et toute son équipe pour leur accueil convivial le 21 janvier 2011 à l'Hôtel de Ville de Vitry-le-François. À cette occasion, le vignoble vitryat était à l'honneur, et des bouteilles de champagne aux couleurs de la ville ont été offertes aux Elus du «G10».

# Les commissions en action

Les commissions, qui continuent de se réunir à la cadence prévue, bénéficient d'une forte participation et d'une bonne représentation de tous les territoires.

CULTURE TOURISME PATRIMOINE SPORT

**Commission n°2 du 14 octobre 2010 à Châlons-en-Champagne :**

• 22 participants représentant 11 territoires
• Création d'un comité de pilotage sur le raid Cyclo-touriste
• Point d'avancement sur les actions identifiées

**Commission n°3 du 06 janvier 2011 à Châlons-en-Champagne :**

• 26 participants représentant 11 territoires
• Etat des lieux de l'offre culturelle
• Point d'avancement sur les actions identifiées

**Actions :**

• Organisation d'un raid cyclo-tourisme :
- formation d'un comité de pilotage spécifique et rencontre de la ligue de cyclo-tourisme
- proposition de 3 itinéraires qui se rejoindraient à Reims pour l'arrivée
- proposition d'une date : week-end du 30 septembre au 2 octobre 2011
• Recensement de l'offre culturelle sur le G10 : finalisation du document
• Création d'un « passeport culturel G10 » (événementiel et institutionnel)
• Réflexion sur une publication commune de type « agenda culturel du G10 »
• Réflexion sur la mise en place d'une exposition sur le patrimoine des villes d'Art et d'Histoire du G10

DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Commission n°2 du 21 septembre 2010 à Viry-le-François:**

• 16 participants représentant 8 territoires
• Réseau de performance énergétique
• Les circuits courts dans la restauration collective

**Commission n°3 du 6 décembre 2010 à Laon :**

• 18 participants représentant 9 territoires
• Approfondissement des sujets précédents
• Prévention des déchets
• Protection des bassins des captages d'eau

**Actions:**

•Réseau de performance énergétique : action mutualisée dans le domaine de la performance énergétique des bâtiments des collectivités.
• Journée de sensibilisation aux circuits courts dans la restauration collective.

ÉCONOMIE EMPLOI

**Commission n°2 du 23 septembre à Laon :**

• 26 participants représentant 13 territoires
•Présentation des territoires par chaque représentant et discussion autour du centre-ville et des études réalisées.

**Commission n°3 du 13 janvier à Reims :**

• 21 participants représentant 14 territoires
• Le centre-ville (présentation de Châlons et d'Epernay) et retours d'expériences (EPARECA, FISAC, Droit de préemption).

**Actions :**

• Publication « Activités et emplois » sur le G10.
• Publication « Activités et emplois » déclinée pour chaque territoire.
• Organiser une rencontre avec les unions commerciales.
• Être présent dans les salons en tant que G10.
• L'excellence des centres-villes.

TRANSPORT MOBILITÉ

**Commission n°2 du 28 septembre 2010 à Epernay :**

• 16 participants représentant 11 territoires
• Présentation du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) et du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT) par la Région Picardie
•Présentation des enjeux du maillage routier sur le territoire du G10

**Actions :**

• Diagnostic transport à l'échelle du G10 en cours
• Déterminer sur le G10, les opérations qui peuvent être communes en exerçant des actions de lobbying (SNIT…)
• Accueil du Conseil Régional de Champagne-Ardenne (présentation du SRIT) et VNF (présentation réseau fluvial) lors de la prochaine commission.
• Commission fait maintenant partie du CRPTC Picardie (comité régional des partenaires transports collectifs

FORMATION ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE

**Commission n°2 du 10 janvier 2011 à Sedan :**

• 20 participants représentant 9 territoires
• Point sur le recensement de l'offre de formation
• Présentation du label « Reims Campus »

**Actions :**

• Recensement de l'offre en enseignement supérieur sur le territoire du G10
• Demande d'intervention des universités sur leurs bilans respectifs et sur le PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur)
•Préparation d'une discussion avec les universités sur la décentralisation /création de filières universitaires d'excellence au sein du G10 en fonction des spécificités des territoires.

# Des témoignages

## L'ADCF VERS UN PÔLE MÉTROPOLITAIN

Christophe Bernard, secrétaire général de l'ADCF (Assemblée Des Communautés de France) est intervenu au cours de cette réunion du G10, afin de présenter la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales et plus particulièrement l'article 20 présentant les pôles métropolitains.

**Les conditions de création d'un pôle métropolitain :**
La loi vise les règles de syndicat mixte fermé pour régir un pôle métropolitain. Il doit répondre à plusieurs critères :

• **Être constitué d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre** (par conséquent pas de communes, Conseil Général, Conseil Régional ou autres établissement public)

• **Être porteur d'objectifs généraux :**
- promouvoir un modèle de développement durable
- améliorer l'attractivité
- aménager le territoire infra régional et infra départemental

• **Établir un champ des compétences délimité** (choix dans la liste)
- développement économique,
- promotion de l'innovation,
- recherche,
- enseignement supérieur et de la culture,
- aménagement de l'espace par la coordination des SCOT dont le périmètre est identique à celui des EPCI du pôle
- développement des infrastructures et des services de transport

•**Définir un intérêt métropolitain pour détailler les actions sur délibération concordante des EPCI membres**

•**Respecter des minima pour le périmètre :**
-Regroupement de plus de 300 000 habitants dont au moins une communauté de plus de 150 000 habitants
-Pas d'obligation de continuité territoriale

•**Etablir une gouvernance encadrée :**
- Des sièges de l'assemblée délibérante répartis en fonction du poids démographique des communautés
- Au moins un siège par communauté
- Une communauté ne peut détenir plus de la moitié des sièges

### LES ÉCUEILS À ÉVITER :

- Il faut pouvoir tenir une gouvernance large et efficace
- Il faut identifier des objectifs stratégiques et opérationnels et les décliner en actions concrètes
- Il est préférable que le périmètre de ce syndicat mixte soit déjà identifié dans les schémas départementaux de coopération intercommunale (arrêté avant le 31/12/2011)

## LE SILLON LORRAIN EN AVANCE D'UNE LONGUEUR

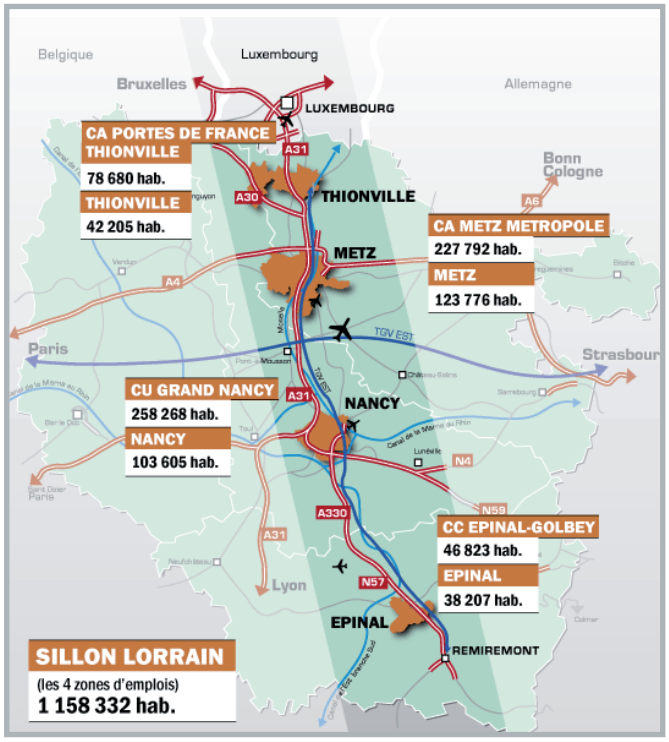


Dominique Gros, Maire de Metz et vice-président secrétaire du Sillon Lorrain est venu présenter la démarche du Sillon Lorrain. Moment attendu par les élus du G10, afin de partager leur vision d'un enjeu commun de pôle métropolitain, avec un acteur au cœur de cette problématique.

Le Sillon Lorrain est une structure associative composée des villes de Thionville, Metz, Nancy et Epinal ainsi que de leurs EPCI respectifs.Le Sillon Lorrain compte 1 200 000 habitants, et constitue l'axe structurant de la Région Lorraine, de Luxembourg à Epinal. Les rapprochements institutionnels au sein du réseau de villes et d'agglomérations ne se sont pas construits par hasard. Le Sillon Lorrain est une réalité vécue au quotidien par des milliers de personnes effectuant des déplacements quotidiens domicile-travail, notamment vers le Luxembourg (50 000 emplois frontaliers).

Afin de comprendre comment le Sillon Lorrain s'est structuré, il paraît important de faire une rétrospective :

Cette démarche de rapprochement s'est engagée il y a 10 ans partant d'une réalité géographique et économique commune et d'un double constat partagé:

• Un besoin d'accroître la lisibilité du territoire entre Paris et Strasbourg,

• Une prise de conscience qu'à plusieurs on est plus fort pour renforcer l'attractivité du territoire.

THIONVILLE • METZ • NANCY • ÉPINAL
LE SILLON LORRAIN
UN PÔLE MÉTROPOLITAIN

Dominique Gros, Maire de Metz

En 2004, la DATAR lance un appel à projet métropolitain auquel répondent ensemble les 8 collectivités du Sillon Lorrain. Lauréat à l'appel à coopération parmi quinze autres métropoles en France, le Sillon Lorrain s'engage dans la réalisation d'un véritable projet de territoire.Une équipe d'ingénierie dédiée composée de 5 personnes est recrutée au sein des deux agences d'urbanisme du territoire l'AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle) et l'ADUAN (Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire urbaine Nancéienne). Pour la première fois, l'association permet un espace de dialogue permanent entre les élus des collectivités membres.Ce sont donc plusieurs années d'échanges, de communication, de présence commune sur des salons qui ont fait du Sillon Lorrain un acteur incontournable de l'aménagement régional, renforcé par la signature du « volet métropolitain » du CPER au côté de l'Etat et de la Région en 2005 (34 millions d'euros sont ainsi alloués pour des projets d'essence métropolitaine). L'organisation de 8 ateliers thématiques (culture, transfrontalier, enseignement supérieur, santé, TIC, tourisme, attractivité économique, infrastructures) et de 6 Conférences Métropolitaines en partenariat avec l'ensemble des acteurs socio-économiques et institutionnels du territoire ont permis au Sillon Lorrain d'afficher ses ambitions et de se placer comme accompagnateur et coordonnateur de nombreuses démarches (université unique de Lorraine, communauté hospitalière du Sillon Lorrain, prise de position commune sur l'avant-projet de SNIT, Schéma National des Infrastructures de Transport,...).

D'un point de vue législatif, et en réaction à la parution du rapport Balladur en 2009, le Sillon Lorrain a demandé un droit à l'expérimentation pour une nouvelle forme de coopération : « la métropole multipolaire ». L'expérience du Sillon Lorrain est citée comme exemplaire dans l'avant-projet de loi de réforme des collectivités qui crée notamment « les pôles métropolitains ».

# Débat ouvert

## LES ÉLUS DU G10 RÉAFFIRMENT LEUR POSITION

Dans l'ensemble, les élus du G10 ont reçu cette proposition assez froidement, heurtés par la notion de « fusion » et estimant d'une part que la coopération entre les trois villes est déjà en marche depuis des années, d'autre part que leur ambition est bien d'aller au-delà pour atteindre la taille critique. Ils ont réaffirmé leur engagement en faveur d'un pôle métropolitain mobilisant les villes et intercommunalités du G10.

**Adeline Hazan, maire de Reims :** « *Si le renforcement du triangle Châlons, Epernay et Reims est au service du G10, nous sommes d'accord. Si l'un doit se faire au détriment de l'autre, non. On peut rapprocher nos communes mais sans freiner le G10.* »

**Franck Leroy, maire d'Epernay :** « *L'idée du G10 a perduré malgré les changements aux dernières élections municipales. Il faut se rencontrer et fédérer les idées au service de cette ambition à laquelle nous sommes « condamnés ».*

**Antoine Lefèvre, maire de Laon :** « *Si nous sommes 10, c'est que nous sommes 9 à être dans la zone d'attraction de Reims.* »

**M. Doucet, adjoint au maire de Châlons :** « *Nous ne sommes pas en désaccord avec Benoist Apparu. Les deux démarches sont complémentaires.* »

## BENOIST APPARU FAIT LA PROMOTION D'UN G3

Benoist Apparu, secrétaire d'Etat au Logement, adjoint au Maire de Châlons-en-Champagne, préconise d'organiser une grande métropole à partir des trois principales villes marnaises : Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay.

Il voit dans la création d'une sorte de «métro interurbain», avec un cadencement régulier et un temps de trajet très court, un moyen de favoriser cette unité.

Selon lui, cette proposition de renforcement d'un G3 ne s'oppose pas au G10 mais la complète, et pourrait en être un préalable.

## MICHEL DELEBARRE EN SOUTIEN

Sollicité pour participer à la réunion du 21 janvier 2011, Michel Delebarre, ancien ministre, député-maire de Dunkerque, président de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre-Dunkerque, n'a pas pu être présent pour de raisons de calendrier mais a salué l'initiative du G10 et formulé des vœux pour son succès. Il s'est dit prêt à témoigner à une autre occasion de ses expériences transfrontalières et du projet de pôle métropolitain porté en Côte d'Opale. Et d'ajouter : « *L'expérimentation locale et régionale est le vrai fondement du changement en ces matières qui concernent l'avenir de nos territoires et la vie de nos concitoyens. L'échange entre nous est essentiel et je souhaite que les agences d'urbanisme y contribuent.* »

# Agenda

| | |
|---|---|
| • Commission Développement durable | 1er trimestre 2011 |
| • Commission Economie/Emploi : | 07 avril 2011 à 14h00, Epernay |
| • Commission Transport/Mobilité : | 07 mars 2011 à Fismes |
| • Commission Culture/Patrimoine/Sports/Tourisme : | 15 avril 2011 à Epernay |
| • Commission Formation/Enseignement supérieur/Recherche : | 13 avril 2011, 14h à Reims |
| **• Prochaine AG** | **01 juillet 2011 à Soissons** |